



COMITÉ DES ENJEUX DE LA RETRAITE ET DES RENTES

RAPPORT DE LIAISON

Avril 2016

La plus récente réunion du Comité des enjeux de la retraite et des rentes a eu lieu le 6 avril 2016.

A. Plan stratégique

Lors de la dernière réunion du comité, on nous avait présenté l'ébauche du plan stratégique d'ERO/RTO. Nous avons réussi, au cours d'une longue discussion, à passer en revue les buts et priorités du comité en fonction du cadre provincial. Ceci étant fait, il ne pourra être approuvé qu'après examen par la direction, suite à l'adoption du plan stratégique provincial.

B. Enjeux des rentes

1. Régimes à prestations déterminées

Un bref survol du domaine des rentes indique qu'on étudie encore les régimes à prestation cible comme alternative aux régimes à prestations déterminées. Quoique nous avons un nouveau gouvernement à Ottawa, les démarches entreprises se poursuivent pour changer le régime de pension des fonctionnaires d'un régime à prestations déterminées à un régime à prestations cibles. Les enseignants et enseignantes ont été de solides défenseurs des régimes à prestations déterminées, mais à un certain moment cette question se répercutera sur les régimes ontariens et nous devons nous assurer d'être prêts à agir. Le comité en a conclu qu'ERO/RTO a besoin d'une politique d'appui aux régimes à prestations déterminées. Nous avons alors commencé à élaborer cette politique.

2. Le forum des rentes de la FEO

Les membres du comité ont assisté au forum annuel de la FEO. Le directeur général Ron Mock y a fourni une mise à jour sur *Teachers, strategy for sustainability in today's highly competitive economy*. Nous avons également assisté à une présentation de David Dodge, ancien gouverneur de la Banque du Canada au sujet de la viabilité face aux forces économiques et démographiques qui continuent à avoir un impact sur le système canadien de pensions.

3. Réunion annuelle du RREO

Le 7 avril, les membres du comité ont assisté à l'assemblée annuelle. On y a appris que notre fonds a atteint un taux de rendement de 13 %. C'est tout un exploit lorsque le faible rendement des investissements est la norme et que les fonds publics de l'Ontario n'ont réussi à obtenir que 5,12 %.

Le régime étant capitalisé à 107 %, les partenaires pourraient devoir décider cette année de ce qu'ils feront avec le rendement excédentaire. En plus de maintenir un fonds de stabilisation, ils voudront probablement rétablir partiellement l'indexation.

Le directeur général Ron Mock a indiqué que l'instauration de l'indexation conditionnelle est la décision la plus sage prise par les partenaires parce qu'elle accorde au RREO la flexibilité de prendre davantage de risques et d'obtenir de meilleurs rendements des placements. Il a également dit que leur but est de rétablir l'indexation à 100 % pour tous lorsque le fonds obtient de tels résultats.

4. Sécurité de la vieillesse

Le gouvernement fédéral a abrogé la décision d'augmenter l'âge de la retraite à 67 ans, le ramenant ainsi à 65 ans. Nous applaudissons cette décision, d'autant plus qu'elle aurait eu un impact négatif sur certains de nos nouveaux membres si l'âge de la retraite avait été porté à 67 ans.

C. Enjeux de la retraite

1. Staging our Aging

Quoique nous n'ayons pas obtenu beaucoup de commentaires des agents de liaison du CERR à ce sujet, le comité a révisé ce projet. Il a été décidé qu'il existe un besoin pour ce service afin que les membres et la direction des districts puissent identifier rapidement les ressources qui sont disponibles pour eux. Le titre et le format changeront peut-être, mais le contenu demeurera le même. Nous l'avons établi comme priorité pour 2016.

2. Présentations aux districts

Aucune demande pour ces présentations n'est parvenue des districts.

3. Portail *Optimal Aging* de McMaster

On peut trouver dans ce portail des travaux d'évidences scientifiques de qualité au sujet du vieillissement en santé, dans un langage convivial pour les consommateurs. Ces renseignements peuvent contribuer à maintenir les Canadiens et Canadiennes en bonne santé et actifs le plus longtemps possible tout en leur permettant de gérer leur état de santé. Se basant sur la recherche scientifique, ce portail évalue les recherches et les ressources du domaine de la santé tout en informant les utilisateurs de la validité des ressources gratuites trouvées sur Internet et dans les journaux, et précise si ces ressources sont basées sur la recherche scientifique, si elles sont fiables et si elles valent la peine qu'on y porte attention. On trouve sur le site Web une variété de sujets qui permettent d'avoir accès à des sommaires de résultats de recherches. On trouve ce portail gratuit à www.mcmasteroptimalaging.org. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir régulièrement des mises à jour.

4. Travail en cours

Dans le cadre de notre travail, nous continuons de surveiller les organismes externes afin de déterminer si on peut y trouver des ressources et identifier les tendances qui pourraient avoir un impact sur nos membres.

Un de ces groupes est l'« Advocacy Center for the Elderly », une clinique juridique communautaire pour les aînés à faible revenu. ACE est géré par un conseil d'administration sans but lucratif dont au moins la moitié est constituée d'aînés. ACE est financé par Aide juridique Ontario et est la première clinique juridique au Canada qui se spécialise au niveau des problèmes légaux des aînés. ACE fournit directement des services juridiques aux aînés à faible revenu, de l'éducation juridique au public, en plus de se consacrer à des activités pour la réforme des lois. Les services et activités de l'ACE se rapportent aux domaines de juridiction légale qui sont particulièrement importants pour la population âgée. C'est une source d'informations fiable en ce qui a trait aux questions des aînés. Vous pouvez prendre connaissance de leurs publications à <http://www.advocacycentreelderly.org/> (anglais seulement). Vous pouvez également vous y joindre et devenir membre pour la modique somme de 10,00 \$.

D. SAVIEZ-VOUS QUE :

1. Notre régime de pension compte un total de 316 000 membres actifs et à la retraite.
2. Le ratio des membres actifs par rapport aux membres retraités est de 1.4 membre actif pour un membre retraité.
3. Les membres contribuent la somme de 3,3 milliards de dollars par année, mais les rentes versées s'élèvent à 5,5 milliards de dollars. Ceci signifie qu'au premier janvier 2016, le fonds devait gagner 2,2 milliards de dollars par l'entremise des investissements, réduisant le montant à zéro avant de recommencer à réaliser des gains. Vers 2030, on prévoit que ce montant négatif pourrait atteindre 5,4 milliards de dollars avant de se stabiliser. Le niveau de stress sur le plan des investissements est déjà élevé, une situation qui n'ira pas en s'améliorant avec les années.

E. FAQ

1. Question

La question la plus posée au sujet du RPC est de savoir si ça vaut la peine de recevoir sa rente du RPC plus tôt.

Réponse

Quoiqu'il s'agisse d'une question bien personnelle et qu'il n'existe pas de réponse qui convienne à tous, il serait bon de s'attarder aux nouveaux seuils de rentabilité.

Permettez-nous de vous suggérer le site suivant :

<http://retirehappy.ca/taking-cpp-early-the-new-breakeven-points/>

2. Question

Étant donné que le fonds du régime de rentes du RREO réussit à obtenir de tels résultats, puis-je y investir mes économies personnelles comme le font les membres d'OMERS?

Réponse

Non, ce n'est pas possible. Le régime n'a pas été conçu de cette façon. La législation qui régit notre régime ne nous permet pas d'avoir recours à cette pratique. Les partenaires, la FEO et le Gouvernement de l'Ontario auraient besoin de s'entendre et modifier la législation en conséquence. Le conseil et les membres du personnel sont d'avis qu'obtenir les meilleurs rendements pour les membres du régime est leur responsabilité fiduciaire. Les investissements personnels pourraient modifier leur point de mire et avoir un impact sur le rendement. Il faudrait calculer différemment et embaucher plus de personnel, ce qui occasionnerait des frais administratifs beaucoup plus élevés que ce qu'ils sont en ce moment.

AVEZ-VOUS UNE QUESTION POUR NOUS?

Contactez votre personne-contact.

F. Membres du comité

Roger Régimbal (président)	District 27, Ottawa-Carlton
Doug Nosal	District 11, Waterloo
Liz Whiton	District 12, Norfolk
Don Farquharson	District 28, region of Durham
Malcolm Beddoe	District 10, Grey and Bruce
Morris Tait	District 30, Northumberland

Représentant du Conseil de direction provincial au comité

Rich Prophet	District 3, Algoma
--------------	--------------------